



## Commission de l'enfance, de la famille et de l'éducation

### 3311 - Aide au sport de haut niveau

#### **Aide à la pratique sportive compétitive amateur - Aide aux Championnats de France : résultats et déplacements**

#### **Rapport n° CP/2015/138**

#### **Service gestionnaire :**

Service des sports

#### Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation les aides à la pratique sportive compétitive amateur.

Le Département encourage la pratique sportive en soutenant les associations sportives, notamment en apportant une aide aux championnats de France amateurs.

#### **Aide aux Championnats de France : résultats et déplacements**

Le Département soutient les associations sportives sous forme d'aides aux résultats sportifs (podiums) et aux déplacements (0,10€/Km).

La participation financière tient compte de la discipline, de l'épreuve, du nombre de divisions sportives composant les championnats de France et du calendrier sportif.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 55 459,40 € aux bénéficiaires figurant au tableau annexé au titre de l'aide à la pratique sportive compétitive amateur.*

Strasbourg, le 29/04/15

Le Président,

Frédéric BIERRY